

Vers une fermeture des séminaires Ecclesia Dei ?

Publié le 4 septembre 2021
3 minutes

Des visites apostoliques disciplinaires de la part de Rome sont évoquées par un supérieur de la Fraternité Saint-Pierre.

Suite à la [Lettre des supérieurs des instituts Ecclesia Dei](#), le supérieur de district de France de la Fraternité Saint-Pierre, l'abbé Benoit Paul-Joseph, a donné vendredi 3 septembre 2021 un [entretien au magazine Famille Chrétienne](#). Il dit notamment ceci :

Vous évoquez dans votre lettre d'imminentes visites apostoliques au sein de vos instituts. Sont-ce des rumeurs ?

Ces visites n'ont été annoncées par aucun canal officiel mais nous avons eu ces informations par quelques sources que nous estimons fiables.

Les redoutez-vous ?

Il est important de dire qu'en soit une visite apostolique est normale puisque nous sommes rattachés à une nouvelle congrégation. Il est légitime que les nouveaux « sujets » soient visités par cette congrégation afin de faire connaissance. Ce qui nous inquiète, ce sont des informations non officielles et non vérifiées selon lesquelles il serait possible que, préalablement à ces visites, les entrées dans nos séminaires et noviciats soient suspendues. C'est une véritable inquiétude car cela signifie que c'est une visite à charge et que nous sommes présumés coupables. Il faut donc bien distinguer les visites apostoliques et les mesures antécédentes qui seraient prises comme une forme d'agression et provoqueraient une grande incompréhension.

Va-t-on assister bientôt à une fermeture des séminaires Ecclesia Dei ? La condamnation sauvage d'Ecône avait commencé en 1974 avec une visite apostolique... En effet, la Fraternité Saint-Pie X a déjà connu au cours de [son histoire](#) de tels procédés sans pour autant se laisser intimider grâce au courage de son fondateur Mgr Marcel Lefebvre :

- Le 11 novembre 1974, deux visiteurs apostoliques arrivaient à Ecône. Ces deux prélats, Mgr Descamps et son secrétaire, Mgr Onclin, tiennent des propos qui choquent les séminaristes, soutenant que « l'ordination de gens mariés était normale », ajoutant qu'ils « n'admettaient pas une Vérité immuable », émettant enfin des « doutes sur la manière traditionnelle de concevoir la Résurrection de Notre-Seigneur »... Scandalisé par cette attitude, et ne voulant pas collaborer à ce que le pape Paul VI a déjà appelé « l'auto-démolition de l'Eglise », Mgr Lefebvre rédige et publie sa fameuse [déclaration du 21 novembre 1974](#).
- Le 6 mai 1975, sans qu'un jugement soit survenu, [la Fraternité est illégalement supprimée par Mgr Mamie](#), successeur de Mgr Charrière au siège de Fribourg, la sentence étant « immédiatement effective ». Du jour au lendemain, Mgr Lefebvre doit abandonner 104 séminaristes, 13 professeurs et le personnel, les renvoyer séance tenante, et cela à deux mois de la fin de l'année scolaire. Nous sommes le 8 mai 1975, proclamée par le Saint-Père « année de la réconciliation » !
- Le nœud autour duquel se joue désormais « le drame d'Ecône » est l'acceptation explicite de tout le Concile Vatican II, de toutes ses décisions et des réformes qui en sont issues, en commençant par l'acceptation de la nouvelle messe. Il aurait suffi que l'évêque acceptât de concélébrer une seule fois dans le nouveau rite, et toute difficulté aurait été aplanie. Fort heureusement, et pour le bien de toute l'Eglise, Mgr Lefebvre a tenu bon.

La condamnation sauvage d'Ecône

Extrait (8'52) du film *Monseigneur Lefebvre, un évêque dans la tempête*.